



Procès verbal de la Session plénière de l'ORE 24 septembre 2008, Stockholm

A Accueil des délégués/Ouverture de la séance

Patrick Hescot souhaite la bienvenue à tous les délégués réunis pour cette session plénière, et plus particulièrement aux confrères de l'association dentaire britannique (qui a réintégré l'ORE) ainsi qu'aux observateurs des Pays-Bas, de l'Irlande et de l'Estonie, dont il espère qu'il pourra à nouveau les accueillir à Rome, cette fois en tant que membres. Leur réadhésion signifierait la réussite de notre mission qui était de réunir la grande famille des chirurgiens-dentistes européens.

Il est très heureux qu'autant de représentants des associations membres soient présents. Cela oblige bien sûr le Bureau à travailler encore plus efficacement, mais tout le monde est très motivé pour ce faire, ce qui apparaîtra dans les différents points qui seront traités cet après-midi.

B Ordre du jour de la réunion

B.1 Appel – Vérification du quorum

Philippe Rusca souhaite également la bienvenue à tous les délégués et procède à l'appel des noms. Le quorum est largement atteint.

B.2 Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans amendement.

B.3 Validation du procès verbal d'Istanbul

Ernst-Jürgen Otterbach demande une correction à l'intitulé du thème de travail du GT Exercice dentaire libéral en Europe (p.4). Il propose l'intitulé suivant : « Droits fondamentaux des chirurgiens-dentistes par rapport aux contrats séparés ou sélectifs établis entre les praticiens et les compagnies d'assurance »

Patrick Hescot rappelle ici la Lettre d'information de l'ORE dont l'objet est de tenir tout le monde bien informé de ce qui se passe à l'ORE.

B.4 Rapports du Bureau

Philippe Rusca informe l'assemblée que le Bureau s'est réuni deux fois depuis la session plénière d'Istanbul. La situation financière de l'ORE est très satisfaisante. Il remercie les 80% des associations membres qui ont réglé leur cotisation. Il informe ceux qui ont des difficultés à payer par virement bancaire qu'il accepte également les paiements en espèces, ici-même.

Le trésorier conclut en précisant que les modifications apportées aux droits d'adhésion à la FDI auront un impact sur les cotisations ORE.

Il aimerait à l'avenir recevoir les listes des délégués de toutes les associations membres avant les sessions plénières. Cela faciliterait l'organisation de ces réunions.

Enfin, il demande une nouvelle fois à tous les délégués d'envoyer une confirmation de lecture à la réception de courriels et d'informer le secrétariat de tout changement.



B.5 Groupes de travail

1. Prévention

Le groupe de Denis Bourgeois travaille sur trois sujets. Le premier concerne l'organisation de la Journée européenne pour la santé bucco-dentaire. Le second se rapporte au dépistage et à la prévention des cancers buccaux, et le troisième a trait au projet EGOHID (European Global Health Indicators Development programme).

La Journée mondiale pour la santé se met un peu en travers de la Journée européenne pour la santé bucco-dentaire. La question est de savoir si nous devons effectivement organiser cette Journée européenne ou si nous devons l'intégrer à la Journée mondiale pour la santé. Le fait que nous organisions seuls une Journée européenne ne provoquerait pas de conflit ; mais est-ce censé ? Denis Bourgeois aimerait connaître l'avis des représentants des associations membres de l'ORE. Toutes les remarques sur la question sont les bienvenues.

Campagne sur les cancers buccaux : il est prévu d'organiser une conférence de consensus en collaboration avec l'INCA (Institut National du Cancer) le 12 juin 2009.

Denis Bourgeois invite tous les délégués à assister à la conférence EGOHID qui se tiendra ici-même à Stockholm le 26 octobre.

Il est prévu pour le projet EGOHID de créer un observatoire européen. Patrick Hescot souhaite savoir si l'ORE devrait y prendre part ou non.

Simona Dianiskova explique que la Slovaquie a participé à ce projet et que celui-ci a eu un énorme succès dans son pays. Elle recommande vivement à toutes les parties concernées (organisations professionnelles, ministères de la santé, décideurs) de participer à ce projet. C'est très important. Patrick Hescot annonce qu'un texte ou une résolution devra être mis au vote à Rome.

Afin d'éviter un semblant de consensus sur ce point, Jörg Krainhöfner informe l'assemblée que l'Autriche ne participera pas à ce projet, tout simplement parce que dans son pays, une agence gouvernementale s'en charge et que l'association professionnelle n'y prendra aucune part.

Ce sujet n'a pas encore été abordé au CED, explique Orlando Monteiro da Silva. Il le sera lors de la réunion de demain. Mais il pense que c'est un bon projet et qu'il constitue un bon réseau entre les différentes organisations du monde dentaire européen.

Stefaan Hanson demande également l'abstention, parce qu'il n'y a pour le moment pas assez d'information.

Patrick Hescot explique qu'il n'y a pas de vote aujourd'hui mais simplement une information et promet de tenir au courant les associations membres avant la mise en place d'un quelconque observatoire. De plus amples informations seront fournies lors de la session plénière à Rome.

Concernant la Journée contre le cancer buccal, Denis Bourgeois explique que le groupe de travail contactera toutes les parties concernées. Cette conférence se déroulera à Paris et nous permettra de scanner l'environnement européen ; elle pourra être suivie d'actions dans les pays intéressés. Grâce à la collaboration de l'INCA, il y a un budget pour les frais des conférenciers. Tout le monde est invité à participer.



European Regional Organisation of
the Fédération dentaire internationale



Francisco Rodriguez-Lozano évoque la Journée nationale de prévention des cancers buccaux organisée en Espagne il y a un an. La campagne correspondante a été couronnée de succès. Des experts ont conçu pour les chirurgiens-dentistes une formation sur le dépistage des cancers buccaux. Ils ont essayé d'aboutir à une déclaration de consensus sur les cancers buccaux similaire à celle que propose actuellement Denis Bourgeois ; les résultats ont été très intéressants.

L'Italie s'est également lancée cette année dans une campagne sur le sujet, déclare Stefano Briganti. Une « Journée contre les cancers buccaux » est organisée et ils essayent d'élaborer une résolution. Son association approuve donc entièrement le projet de Denis Bourgeois et lui apportera son soutien.

Denis Bourgeois revient sur la prévention bucco-dentaire. Bien qu'aucune réponse n'ait encore été apportée à la question d'une journée distincte ou de l'intégration de la Journée européenne à la Journée mondiale de la santé, le groupe de travail fera tout son possible pour que cette manifestation soit une réussite.

Anna Lella présente un projet intitulé « Activités en relation avec la prévention bucco-dentaire – perspective polonaise » qui a été mené avec succès (voir la présentation jointe) : l'indice CAOD en Pologne est très élevé, pour des raisons très complexes. La mission du gouvernement polonais en terme de politique de santé est très claire, mais l'importance du « problème dentaire » n'est malheureusement que secondaire. Plusieurs questions nécessitent des réponses : que pouvons-nous accomplir sans fonds ? Où pouvons-nous trouver des alliés ? Quelles sont les priorités en termes de prophylaxie et de services dentaires ? L'éducation (telle que décrite dans le questionnaire de Denis Bourgeois) dans un sens large est très importante. Les campagnes de communication ne sont efficaces que lorsqu'elles ciblent un public réel. La formation continue odontologique en Pologne est bien développée, mais – selon les dentistes polonais – insuffisante. C'est pourquoi ils ont décidé d'élargir l'éducation à d'autres groupes cibles : les autres professionnels de santé, les futures mères, les jeunes parents et les professeurs des écoles.

Ils ont apporté leur entier soutien à la création d'une Journée pour la santé bucco-dentaire, qui leur a permis d'être actifs, d'avoir une plus grande visibilité auprès du public, et d'organiser des campagnes médiatiques. La principale revue médicale a publié de nombreux articles sur la santé bucco-dentaire, les services dentaires, la prévention des pathologies bucco-dentaires et des cancers buccaux. Un événement très important pour l'association polonaise des médecins et dentistes fut une annonce en couverture. D'autres journaux ainsi que la radio, la télévision et les médias en ligne ont diffusé des campagnes sur la santé bucco-dentaire. Ils prévoient pour l'avenir d'inclure dans la campagne d'autres spécialistes, tels que les médecins généralistes, les pédiatres et les gynécologues. Ils ont également l'intention d'utiliser l'autorités des enseignants pour la campagne d'information et pour trouver un équilibre entre le commerce et une alimentation saine dans les boutiques des écoles. Une présence à la télévision pose toujours un problème financier. Le coût d'une diffusion en *prime time* est très élevé. C'est pour cette raison que les programmes traitant de la santé publique sont toujours diffusés à des horaires peu attrayants, ce qui en conséquence réduit considérablement leur efficacité. Le même problème financier s'applique aux spots, animations et posters professionnels.

Il est important d'éveiller les consciences par l'intermédiaire des médias, mais une question demeure : quels médias devraient participer, quels arguments faut-il utiliser ? Une solution pourrait être de se concentrer sur les médias locaux.

Anna Lella avait l'intention de conclure sa présentation sur une note positive. Malheureusement, il s'est produit en Pologne un grave incident juste avant le 12 septembre 2008 : une enfant (une adolescente de 13 ans) gravement malade est décédée suite aux complications survenues après une extraction dentaire. La seule question posée fut : qui est coupable de cette mort ? Personne ne s'est interrogé sur les méthodes de prévention.

President: Dr. P. Hescot (France) • President-Elect: Dr. Gerhard Seeberger (Italy) • Secretary General: Dr. Ph. Rusca (Switzerland) • Boardmembers: Dr. Bartolomeo Griffa (Italy) • Dr. Vladimir Sadovski (Russia)

ERO-Secretariat, Monika Lang, P.O. Box 664, CH-3000 Bern 7, Tel. ++41 31 311 74 71/Fax ++41 311 74 70/mail: ero-sekretariat@sso.ch

Bank account: UBS AG, 3011 Bern, Switzerland - Account No. 0235-FJ146187.1, IBAN CH 98 0023 52 35 FJ146187.1, in the name of Schweizerische Zahnärzte Gesellschaft SSO, Postfach, CH-3000 Bern 7



2. Formation

Alex Mersel remercie tout d'abord ses confrères pour leur soutien et leur collaboration. Un gros travail a été accompli. Ils ont commencé par se renseigner sur les besoins des différentes associations dentaires en termes de formation. Trois directions principales ont été définies : 1. une plate-forme de programmes de formation et de congrès ; 2. le projet pilote pour mettre en place des formations sur support multimédia, auquel vont participer la Slovaquie, la Croatie, la Bulgarie, l'Ukraine, la Russie et la Lituanie. La première règle de collaboration a été établie hier. La 3^{ème} direction consiste à trouver des moyens pour collaborer avec les autres organisations régionales. Cette discussion sera certainement fructueuse. Patrick Hescot déclare que tous ces programmes de formation ont l'agrément de la FDI. Il a discuté du sujet avec Burton Conrod. Nous aurons des résultats dans un an, et nous pourrions alors discuter de la possibilité d'élargir ces programmes. Pour l'instant, ils sont destinés plus particulièrement aux pays de l'Est, qui en ont un plus grand besoin que les pays de l'Ouest.

Patrick Hescot mentionne le Congrès paneuropéen, qui a provoqué de grandes discussions lors des dernières sessions plénières. Puisque tous les pays de l'Ouest ont leur propre congrès, les CDPE seront limités aux pays de l'Est, qui en ont besoin. L'ORE continuera de donner son égide. Un contrat régissant les conditions d'égide doit encore être établi. Le Bureau s'en occupe. Le 3^{ème} Congrès dentaire paneuropéen se tiendra en Ukraine (Kiev) du 9 au 11 décembre 2009. Il n'y aura aucun frais pour l'ORE.

3. Parité

Anna Lella fait un rapport sur les travaux du GT. Il a été annoncé à Istanbul que ce groupe prenait une nouvelle direction de travail, pour se pencher sur les problèmes que rencontre l'odontologie en Europe, plus particulièrement en termes d'accès aux soins dentaires et d'allocation de fonds publics. Même si les cabinets dentaires établis en Europe paraissent actuellement très similaires, il reste des aspects à analyser et à comparer. De nombreuses enquêtes décrivent la situation dans les pays membres de l'UE, mais on en sait très peu sur les pays qui n'appartiennent pas à l'UE. Les pays qui ont tout récemment rejoint l'ORE présentent un intérêt tout particulier pour ce groupe de travail. L'une des missions à venir sera de comparer plus avant les données concernant le fonctionnement (type d'exercice, nombre de chirurgiens-dentistes dans le cabinet, sexe et âge des praticiens, etc.) du cabinet dentaire type dans les nouveaux pays membres de l'ORE

Anna Lella est convaincue de l'importance d'une collaboration avec les autres GT, plus particulièrement avec le groupe Prévention. Ce serait intéressant de commencer par une analyse de l'accessibilité aux soins dentaires. Elle pense que la Journée mondiale pour la santé bucco-dentaire lancée par la FDI cette année est une excellente initiative et que nous devrions essayer de profiter de cette occasion pour mettre en avant le plus possible les questions liées à la santé bucco-dentaire et à la profession dentaire en Europe.

4. Exercice dentaire libéral en Europe

Ernst-Jürgen Otterbach prend la relève de Voicu David (qui est absent) pour présenter les activités de ce groupe de travail. Comme indiqué précédemment, ce groupe a formulé à Istanbul un nouveau thème de travail. La première réunion de travail sur le sujet a eu lieu hier. De nombreuses questions doivent être abordées et réétudiées. Les compagnies d'assurance tentent de proposer aux chirurgiens-dentistes des contrats séparés ou sélectifs, mais il paraît peu probable que leur intention soit de libéraliser l'exercice dentaire ; il s'agirait plutôt de renforcer la position des compagnies d'assurance. Nous devons donc nous demander quel rôle nous avons si nous sommes des partenaires sous contrat des compagnies d'assurance. Comment devons-nous traiter la question du choix du traitement ? Qu'en est-il de la sélection des patients par la compagnie d'assurance ? Que se passe-t-il si le partenaire est la



compagnie d'assurance et non le patient ? Comment devons-nous réagir vis-à-vis du fait que le partenaire sous contrat (le chirurgien-dentiste) devient dépendant de la compagnie d'assurance, et quelle est la situation pour ceux qui ne signent pas de contrat avec ces compagnies ? Vont-ils y perdre ? Qu'arrivera-t-il à la qualité ? De nombreuses questions ont besoin de réponses. Le GT va poursuivre son travail, peut-être en élaborant un questionnaire pour connaître l'opinion des associations membres.

Orlando Monteiro da Silva pense que c'est un sujet très intéressant. Au Portugal, ils ont déjà de l'expérience dans ce domaine. Il est donc plutôt pessimiste sur l'importance que les compagnies d'assurance attacheront aux associations professionnelles. Il doute qu'il y ait grand chose à faire contre le monde puissant de l'assurance. Le plus dérangeant est que les compagnies d'assurance dictent les règles sans pour autant assumer la responsabilité.

Ernst-Jürgen Otterbach partage cet avis. Un chirurgien-dentiste seul n'a aucune chance face aux grandes compagnies d'assurance. C'est là que le soutien des associations professionnelles est nécessaire. Ces compagnies se concentreront toujours sur les aspects commerciaux, mais nous sommes les thérapeutes et nous seuls pouvons protéger les patients.

5. Élargissement

Les activités du GT Élargissement continuent dans les pays d'Europe de l'Est. Ces derniers sont conscients des efforts d'harmonisation de notre profession au sein de l'UE et souhaitent y participer en améliorant le niveau de leur pratique dentaire aussitôt que possible. Il est très important de réduire les disparités existantes mais cela prendra du temps. Des rencontres face-à-face avec les représentants des associations dentaires et des ministères de la santé seront d'une grande aide. Des réunions de ce type ont donc été prévues pour 2009 dans les pays suivants : Biélorussie, Kirghizstan, Ukraine, Ouzbékistan et Tadjikistan ; pour 2010 : Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Moldavie, Russie et Turkménistan. L'objectif est de mieux comprendre leurs problèmes et leurs attentes. La plupart des associations dentaires qui sortent du système soviétique ont besoin d'être organisées et l'ORE devrait essayer de les aider. Bien sûr, d'autres souhaits et d'autres besoins – tels que la prévention, des programmes de formation, des conférences et des programmes de formation continue –, relevés lors d'une précédente enquête, ne seront pas oubliés. Dans ce domaine, la collaboration des autres groupes de travail et de la FDI est nécessaire et sera bienvenue. Bedros Yavru-Sakuk remercie tous les délégués présents pour leur approbation et leur soutien, sans lesquels toutes ces activités ne pourraient être menées à bien.

6. Femmes chirurgiens-dentistes

La féminisation de la profession dentaire est une réalité, déclare Vesna Barac-Furtinger. La mission du GT Femmes chirurgiens-dentistes est de mettre en place un réseau de collaboration et de soutien. Vesna Barac-Furtinger énumère les membres de son GT et confirme que le réseau est solide et fonctionne bien. Elle mentionne les conclusions de la session plénière d'Istanbul pour souligner l'importance de la formation sur supports multimédia, particulièrement pour les femmes. Elle annonce que d'autres résultats seront présentés à Rome. Enfin, Vesna Barac-Furtinger aimerait savoir lequel des deux thèmes suivants « Les femmes dans le processus de formation » ou « Impact sur la profession dentaire de la féminisation de la profession » devrait être traité en priorité.

Edoardo Cavallé vote pour le second thème. Wolfgang Sprekels également. C'est un phénomène qui est visible partout, pas seulement en Europe. Le nombre de femmes dans la profession dentaire augmente régulièrement. Leur vie professionnelle, toutefois, est plus courte que celle de leurs homologues masculins, et cela engendre des problèmes. Simultanément, les autorités donnent de plus en plus de responsabilités au personnel auxiliaire. Nous devons lutter contre cette situation et c'est



pourquoi le second thème doit avoir la priorité absolue. Wolfgang Sprekels prédit que si dans le monde médical, les infirmières travaillent à la place des médecins, la même chose se produira très bientôt dans le monde dentaire. Pourquoi les hygiénistes dentaires ne feraient-ils pas le travail des chirurgiens-dentistes ? Ils le font à bien moindre coût. Wolfgang Sprekels pense qu'il est grand temps de traiter cette question ; cela fait des années que nous aurions dû nous pencher sur ce très grave problème.

Vesna Barac-Furtinger pense également que c'est un problème très sérieux dans de nombreuses professions. Patrick Hescot ajoute qu'il existe des inégalités entre les salaires des femmes et des hommes. Le nombre croissant de femmes dans de nombreuses professions n'a pas apporté de changement dans ce domaine. C'est un problème qui doit être traité par ce GT.

Haim Neuman décrit la situation en Israël. Il n'y a environ que 900 patients par chirurgien-dentiste. Ce n'est plus une profession qui permet de gagner suffisamment sa vie pour subvenir aux besoins d'une famille. De nombreux chirurgiens-dentistes sont donc des femmes, qui travaillent à temps partiel. Plus de 60% des étudiants sont des femmes. Vesna Barac-Furtinger confirme que c'est un fait qui ne s'applique pas qu'à Israël.

7. Qualité

Gerhard Seeberger est plutôt satisfait des résultats du questionnaire diffusé auprès de toutes les associations membres cet été. Il présente les résultats (voir présentation en pièce jointe) et remercie tous ceux qui ont répondu. Le GT a été agréablement surpris par le taux de participation et les réponses obtenues. Ils vont travailler dur et faire de leur mieux pour répondre aux exigences et aux souhaits des associations membres, même si la tâche s'avère difficile. Ils présenteront une première ébauche de réponses à Rome.

Selon Orlando Monteiro da Silva, la qualité est un sujet délicat, que nous devons garder entre les mains de la profession, en évitant que d'autres ne fassent des propositions voire n'essaient d'imposer des règles de l'extérieur.

Apparemment, une enquête a été menée sur le sujet en Allemagne et Wolfgang Sprekels annonce qu'il présentera des résultats utilisables par tout le monde. La Qualité est un mot clé dans cette recommandation. Il pense que la qualité ne devrait pas être la mission d'un seul GT mais de toutes les associations nationales. Dans certains pays, la qualité ou le contrôle de la qualité sont imposés par la loi. Il existe des manuels et des CD. Ce serait intéressant de savoir dans quels pays il existe des obligations légales et comment elles sont mises en place. Ce sont là des questions auxquelles il faut également répondre.

C'est exactement ce que nous allons faire, confirme Gerhard Seeberger. Ce sera la deuxième étape. Les réponses qu'ils ont reçues les encouragent justement à aller dans cette direction.

8. L'équipe dentaire

Edoardo Cavallé explique que ce groupe s'est rencontré pour la première fois après Istanbul. Le prof. Oulis a présenté un profil qu'il est en train de rédiger pour le CED et cela les a conduits à envisager de renommer le GT « L'équipe bucco-dentaire ». Ils se sont mis d'accord pour se concentrer sur le profil des auxiliaires en fonction de la situation dans les différents pays. Les principaux profils sont les suivants : hygiéniste dentaire, assistant dentaire au fauteuil, prothésiste et éventuellement denturologue. Le premier objectif est d'éviter que les problèmes politiques n'aboutissent à la création d'un diplôme court de thérapeute dentaire. Il promet de présenter des résultats à Rome. Edoardo



Cavallé regrette le manque de participation à son GT des pays de l'Est. Il n'y a qu'un seul représentant de ces pays, qui vient de Bulgarie.

Patrick Hescot mentionne le Groupe de travail de la FDI sur l'Équipe dentaire. Il va bien entendu collaborer avec l'ORE. Il est très important pour notre profession de donner à tous accès aux soins dentaires. La création d'un personnel auxiliaire en odontologie et leurs compétences accrues est un fait dans certains pays. Le chirurgien-dentiste s'occupe alors généralement des cas plus complexes, avec une tendance à déléguer les traitements plus simples à des auxiliaires. Le rôle de l'ORE et de la FDI est de faire en sorte que les choses restent comme elles doivent être, c'est-à-dire que le chirurgien-dentiste assume en priorité la responsabilité de tout soin dentaire. Il ne faut pas négliger le fait que le facteur coût joue un rôle important dans ce domaine. La question des professions auxiliaires est donc cruciale.

Ralf Wagner pense que Patrick Hescot a donné un bon aperçu de ce qui est important dans cette question. La mission du GT doit être très clairement définie. À propos des offres économiques de traitements dentaires, il saisit l'occasion pour demander s'il est vraiment nécessaire de dispenser n'importe quel soin à moindre coût. De très nombreux points méritent discussion.

Gerhard Seeberger aime se concentrer sur la réalité. Nous devons rester très attentifs à cette question. La mission de ce GT est très importante. Il décrit la situation en Italie, où une soi-disante équipe dentaire a mené un programme de deux ans pour les enfants, sans la participation d'un seul chirurgien-dentiste.

Nous reviendrons là dessus à Rome. Patrick Hescot remercie tous les groupes de travail pour leur précieux efforts.

B.6 Information sur la FDI

Il est très important que l'ORE soit aussi présente que possible à la FDI. C'est pourquoi les représentants de l'ORE doivent être élus au Conseil et aux Commissions de la FDI. Tous les candidats membres de l'ORE se présentant à des postes à la FDI peuvent maintenant prendre la parole.

B.7 Session plénière 2009 - Rome

La prochaine session plénière se tiendra à Rome du 16 au 18 avril 2009. Le Bureau et les groupes de travail se réuniront le 16, la session plénière se déroulera le 17 et la séance scientifique aura lieu le 18 avril 2009. Il espère encore une fois une importante participation.

Il y a actuellement deux candidats pour la session plénière 2010 : l'Arménie et la Géorgie. Les candidatures peuvent être présentées jusqu'à la fin de l'année. La décision sera prise à Rome.

B.8 Questions diverses

C Clôture de la séance – ajournement

Patrick Hescot remercie les interprètes pour leur précieux travail et tous les délégués pour leur collaboration et leur soutien. La réunion est ajournée.

Dr. Patrick Hescot
Président

Monika Lang
Procès verbal